

ÉNERGIE ■ Enedis, EDF et le syndicat de l'énergie préparent les trente prochaines années

Engagés pour accélérer la transition énergétique

Le Syndicat départemental de l'énergie, Enedis et EDF ont signé, lundi, un nouveau partenariat visant à organiser la distribution d'énergie sur le territoire.

Améliorer la qualité du service et soutenir la transition. Tels sont les deux principaux objectifs qui ont justifié la réunion entre les responsables du SDEY, d'Enedis et d'EDF. Avec à la clef, la signature du contrat de concession de 30 ans. Le syndicat de l'Yonne a ainsi confié, à nouveau, la gestion et la distribution d'électricité à Enedis, sur son territoire.

Des spécificités locales

Ce contrat, le premier signé en Bourgogne, doit permettre une « accélération de la transition énergétique, en facilitant le partage de données et la mise en place d'innovations », résumant les acteurs. « Il s'agit d'accompagner le développement local sur la transition écologique, complète Robert Poggi, directeur régional en Bourgogne d'Enedis. On doit avoir plus d'usages avec l'électricité, et moins d'électricité par



SIGNATURE. Le SDEY, autorité organisatrice du service public de la distribution d'électricité et Enedis, qui doit fiabiliser et sécuriser le réseau, ont signé un nouveau contrat de 30 ans. ARCHIVES

usage. » En s'appuyant pour cela sur les nouvelles technologies et la robotique, en utilisant les réseaux intelligents pour le développement du photovoltaïque et le déploiement de nouvelles bornes pour véhicules électriques... « Auparavant, nos efforts portaient sur la diffusion de l'énergie ; maintenant, on réfléchit à éco-

nomiser l'énergie tout en ayant un service optimisé », résume le président du syndicat départemental, Jean-Noël Loury.

Le contrat signé en début de semaine prend la suite de la précédente concession datant de 1999. Elle s'appuie sur un nouveau cahier des charges national, qui intègre des engagements environnementaux et sociétaux et

la communication des données relatives à la concession. « C'est un cadre national dans lequel on intègre des spécificités icaunaises », résume encore Jean-Noël Loury. Pour Pascal Sokoloff, directeur général de la fédération nationale des collectivités concédantes et régies, c'est aussi un « réducteur d'incertitudes, qui doit coller à la réalité. Mais il

ne doit pas faire oublier la nécessité d'évoluer » au fil des ans.

Autant d'éléments qui, pour le président du syndicat, plaident en la faveur de l'Yonne, à l'inverse des problèmes liés à la 5G ou à la téléphonie mobile. « Les espaces ruraux sont vus comme des jardins d'Eden, on oublie qu'on peut y vivre. » ■

Ly. B.

EN CHIFFRES

54

Sur la durée du nouveau contrat, Enedis doit apporter 54 millions d'euros. Un premier programme pluriannuel (2021-2024) s'élève à 9,5 millions d'euros. S'ajoutent 3,3 millions d'euros sur huit ans pour un programme de résorption des cabines hautes et des fils nus.

147.954

Les ouvrages concédés à la gestion d'Enedis par le SDEY concernent près de 150.000 usagers et 1.814 producteurs, 4.372 km de lignes basse tension et 6.037 km de ligne haute tension.